

Annexe 2 : Lexique et définitions

Version décembre 2025

Liste des principaux sigles et définitions (par ordre alphabétique)

A

AEP – Alimentation en Eau Potable

AOP – Appellation d'Origine Protégée

B

BBC – Bâtiment Basse Consommation

C

Complexe de loisir – « *Un complexe de loisirs est un domaine géo-graphique où se mêlent plusieurs activités de loisirs. ... Bien que ce terme désigne principalement les domaines de taille importante, on peut rapprocher la définition d'un complexe de loisirs de celle d'un centre de villégiature (ou club de vacances)* » source wiki-pédia

CSR – Combustible solide de récupération

D

DAAC – Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

DFCI – Défense des Forêts Contre les Incendies

DOO : Document d'Orientation et d'Objectif

DUL – Document d'Urbanisme Local

DICRIM – Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

E

EBC – Espace Boisé Classé

EPCI – Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ERC – Eviter Réduire Compenser

H

Habitation légère de loisir – Sont regardées comme des habitations légères de loisirs les constructions démontables ou transportables, destinées à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisirs (article R111-37 du code de l'urbanisme)

I

ICPE – Installation Classée au titre de la Protection de l'Environnement

K

Ktep – mille tonnes équivalent pétrole qui est une unité de mesure énergétique

O

OAP – Orientation d’Aménagement et de Programmation

OPAH – Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat

P

Parc aquatique – Installation de loisirs et de détente à usage collectif, entièrement ou partiellement couverte d’attractions aquatiques, qu’elle soit ouverte au public ou réservée aux résidents d’un hébergement marchand

PADD – Projet d’Aménagement et de Développement Durables

PAS : Projet d’Aménagement Stratégique

PAEN – Périmètre de Protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains. Le PENAP (ou PAEN ou PEAN en fonction des dénominations employées), est un outil élaboré pour protéger sur le long terme les espaces agricoles et naturels. Il s’agit d’un zonage de protection au sein des zones agricoles et naturelles des documents d’urbanisme qui pérennise la vocation et l’usage de ces espaces et permet notamment de limiter les anticipations foncières.

Le PENAP, c'est :

- **un outil de protection** par la mise en place d'un **périmètre d'intervention**
- **un outil de gestion** et de mise en valeur **par l'élaboration d'un programme d'actions** associé au périmètre d'intervention
- **un outil de maîtrise foncière** par les **possibilités d'acquisition de terrains** à l'amiable à l'intérieur du périmètre par le département ou avec l'accord de celui-ci par un autre collectivité territoriale, dans le cadre du programme d'actions.

PAPI – Programme d’Actions de Prévention des Inondations

PAVE – Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics

PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial

PCS – Plan Communal de Sauvegarde

PDE – PDA – PDIE ou PDIA – Plans de Déplacement d’Entreprise (PDE), d’Administration (PDA), Inter-Entreprises (PDIE) ou Inter-Administrations (PDIA)

PDIPR – Plan Départemental d’Itinéraires de Promenade et de Randonnée

PDPFCI – Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies

PDU – Plan de Déplacements Urbains

PGRE – Plan de Gestion de la Ressource en Eau

PGRI – Plan de Gestion du Risque Inondation

PIG – Projet d’Intérêt Général (articles L102-1 à L102-3 du code de l’urbanisme). Le projet d’intérêt général (PIG) est un outil facilitant la réalisation de projets d’ouvrage, de travaux ou de protection présentant un caractère d’utilité publique. L’État peut ainsi imposer à une collectivité ses propres projets d’utilité publique mais aussi ceux des autres collectivités publiques, collectivités territoriales ou établissements publics. Le PIG permet de définir un projet sur un espace présentant une « utilité publique » notamment en matière de protection des espaces agricoles et de préservation de l’environnement.

PLH – Programme Local de l’Habitat

PLU(i) – Plan Local d’Urbanisme (intercommunal)

PMR – Personne à Mobilité Réduite

PPRM – Plan de Prévention du Risque Minier

R

RN / RD / RC – Route Nationale, Départementale ou Communale

S

SAGE – Schéma d’Aménagement de Gestion des Eaux

SDAEP – Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable

SDAGE – Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux

Séquence ERC – Eviter Réduire Compenser

SPR – Site Patrimonial Remarquable

SRADDET – Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Egalité des Territoires

T

TEPCV – Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

TEPOS – Territoire à Energie POSitive

TRACe – Trajectoire de Réduction de l’Artificialisation Concertée avec le Elus locaux

TVB – Trame Verte et Bleue

TN – Trame Noire (faisant référence a la nuit)

U

Ut-Nt – Urbain tourisme ou Naturel tourisme

UTN – Unité Touristique Nouvelle

Z

ZAC – Zone d'Aménagement Concerté

ZAE – Zone d'Activités Economiques

ZAN – Zéro Artificialisation Nette

ZAP – Les ZAP sont des servitudes d'utilité publique destinées à la protection de zones agricoles sur la base de trois critères : la qualité des productions, de leur qualité agronomique ou leur situation géographique.

ZEC – Zone d'Expansion des Crues

ZNIEFF – Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Zone A ou N stricte – Zone agricole ou naturelle dans laquelle aucune nouvelle construction n'est autorisée